



MANIFESTATION NATIONALE UNITAIRE DU 8 DECEMBRE 2009 A PARIS : LES RETRAITES SONT CONCERNES !

Dans le cadre des nombreuses manifestations locales et régionales après la grève du 20 octobre 2009, le Gouvernement et la Direction refusent d'ouvrir de véritables négociations et ce à tous les niveaux de l'entreprise.

Face à cette situation de blocage, les Fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA et CFDT ont décidé d'organiser une manifestation nationale Actifs-Retraités le 8 décembre 2009.

**LES RETRAITES SONT PLEINEMENT CONCERNES PAR CETTE ACTION
UN RENDEZ-VOUS DES LUTTES POUR IMPOSER DES NEGOCIATIONS !**

Et ceci pour au moins deux raisons essentielles; d'une part l'avenir de l'entreprise et de son régime spécial, d'autre part la question des pensions et du pouvoir d'achat.

1) L'AVENIR DE L'ENTREPRISE ET DU REGIME SPECIAL

Les multiples restructurations menées à marche forcée par la Direction et le Gouvernement découpent la SNCF en activités autonomes cassant le caractère intégré de la SNCF et le statut des cheminots.

On se dirige vers un groupe SNCF avec une multitude de filiales dont le personnel serait composé, de plus en plus de salariés à statut de droit privé. Cette situation amènerait à diminuer massivement le nombre de cheminots actifs au statut (21500 ont été supprimés depuis 7 ans et 10 000 sont prévus de l'être d'ici 2010) donc à réduire le nombre de cotisants (actifs) à notre régime spécial (CPRP Caisse de Prévoyance et de Retraite du Personnel SNCF, FASS Fond d'Action Sanitaire et sociale) menaçant ainsi sa pérennité et son existence. Le démantèlement de l'entreprise publique s'accélère, le Gouvernement et la Direction profitant de la crise pour pousser et accélérer ses projets de restructurations, quelques exemples :

- **La mise en place d'une activité Fret totalement autonome** préparant sa filialisation ;
- **La création des établissements « l'Infra circulation »** (EIC séparant ainsi les agents du Transport Mouvement du reste de l'Exploitation et de l'entreprise ;
- **La restructuration de « l'Infra V »** (Equipement séparée de l'Infra circulation) ;
- **La création d'une branche « gares et connexions »** chargée de gérer les gares dans le cadre de leurs ouvertures aux nouveaux entrants voyageurs des 2010 ;
- **L'éclatement de la branche « Voyageurs »** en deux activités distinctes : d'un côté « Voyages SNCF » (anciennement Grandes lignes) et de l'autre TER et Transilien.
- **La transformation du GEIE Eurostar en une nouvelle entreprise ferroviaire de droit anglais** (transformation qui prépare celle de Thalys et de Lyria) ;

- **La création d'une « Foncière de Bureaux »** destinée à inscrire le patrimoine immobilier de l'entreprise dans le marché... pour faire du fric !
- Ajoutons aussi **l'achat de « Véolia Cargo »** par la SNCF ...cédé aussitôt à Eurotunnel qui va ainsi pouvoir concurrencer Fret SNCF !

Si les pouvoirs publics et la Direction SNCF arrivent au bout de leurs projets, tous les retraités seront forcément concernés tant sur le devenir de leur régime spécial qu'en matière de facilités circulation !

2) POUVOIR D'ACHAT

Depuis la suppression de la péréquation au 1^{er} janvier 2009, suite à la réforme des régimes spéciaux imposée par Sarkozy, les retraites sont uniquement indexées sur l'évolution moyenne annuelle officielle des prix. D'où l'augmentation de 0,4% des pensions au 1^{er} avril au titre de 2009, comme l'ensemble des retraités (privé, fonction publique, régimes spéciaux) ne permet pas le maintien du pouvoir d'achat et nous écarte du bénéfice des mesures spécifiques prises dans l'entreprise SNCF (majoration de la prime de travail, intégration d'une partie des gratifications exploitation et vacances, intégration d'une demi prime de travail de codes 1-2 dans la PFA).

Ces mesures spécifiques représentent une augmentation supplémentaire de 0,84% qui se serait ajoutée à l'augmentation générale...si la péréquation...existait toujours !

La CGT revendique le retour de la péréquation avec l'application immédiate de ces mesures spécifiques aux retraités. Elle revendique aussi le relèvement du coefficient minimum de pension et du taux de la pension de réversion (pour plus de détails voir *La Tribune des Cheminots* de novembre 2009).

A cet effet l'UFR CGT lance une carte pétition, que nous vous invitons à signer et à faire signer, et que nous irons porter aux représentants du Gouvernement en mars 2010.

**L'ACTION CONJOINTE DES RETRAITES
ET DES ACTIFS S'IMPOSE !
LE 8 DECEMBRE SOYONS NOMBREUX
A LA MANIFESTATION NATIONALE UNITAIRE A PARIS !**

 **RASSEMBLEMENT 12H00 DEVANT LA DIRECTION A MOUCHOTTE ET
MANIFESTATION JUSQU'AU MINISTERE DES TRANSPORTS**